

## Un panorama général des migrations

Nous sommes tous des migrants : la migration est un phénomène inhérent à l'être humain. Sans la migration nous ne serions pas là, nous sommes tous des enfants de la migration. Certains plus que d'autres, bien sûr, mais par exemple, les trois-quarts de la population française ont un ancêtre étranger, si l'on remonte aux arrière-grands-parents... Presque la moitié de la population luxembourgeoise est née à l'étranger, et plus d'un tiers est d'origine portugaise.

À la base de toutes les religions que nous connaissons, et même des mythes culturels de l'humanité, nous trouvons toujours une migration : l'Exode, la fuite en Égypte, l'Hégire, pour les religions dites du Livre. Dans le monde indien, le Râmâyana (le périple de Râma) est l'histoire d'une longue migration où Râma s'exile et conquiert le sud de l'Inde, tout en luttant contre le "démon" Ravana. ... On y parle **d'asile**, du devoir d'asile face aux persécutés, un thème qui est présent aussi dans toutes les aires de civilisation : dans le monde chinois, musulman, berbère. Migration et asile sont également présents dans tous les grands récits culturels et religieux comme l'épopée de Gilgamesh. Confucius, Bouddha migrent aussi.

Dans le monde actuel, qui se veut communicant, les mots sont souvent employés à tort et à travers, ils ne sont jamais innocents, mais ceux qui les entendent non plus.

On dit souvent : les « *migrations ont explosé* » ! Que veut-on dire ? On pense que le phénomène est inédit, un million de migrants vers l'Europe en 2016, mais il y a eu un phénomène de même ampleur en 1990, avec la guerre en ex-Yougoslavie : environ un million de personnes déplacées, en particulier vers l'Allemagne.

On dit « *ça a triplé* » ! Voici les chiffres de l'explosion : 250 millions de migrants. Mais on n'ajoute pas que si nous passons de 77 millions de migrants en 1975 à 250 millions en 2016, la population mondiale est passée pendant ce temps de 4 à 7,5 milliards, la migration représentant toujours de 2% à 3% de la population totale.

On dit : « *pour éviter les migrations, il faut développer les pays pauvres* ». Mais quand un pays entre en croissance économique, les migrations augmentent, comme l'ont prouvé diverses études. À partir du moment où le "point de décollage" est atteint, durant environ un demi-siècle l'émigration tend à augmenter. Pour migrer, il faut un minimum de conditions financières et psychologiques. Migrer est une décision difficile, qui demande une rupture avec son milieu, sa culture... Le départ a lieu après une réflexion. Pour savoir qu'on peut migrer, il faut avoir un "horizon migratoire". Par exemple, les femmes qui migrent depuis le Maroc, souvent, ne le font pas directement depuis leur village d'origine : elles vont d'abord à Casablanca puis à Rabat, puis de Rabat en Europe. Le migrant a besoin d'accumuler un minimum de moyens financiers pour entamer une migration internationale. Développer un pays pour arrêter la migration est donc un leurre.

Doit-on "arrêter" la migration ? Et comment ? Avec la croissance, avec des murs, voire en mitraillant ceux qui sont de l'autre côté de la frontière ou en utilisant d'autres solutions violentes ? La question préalable est : doit-on arrêter la migration ? Ce choix passe aussi par les chiffres : mais les chiffres trop précis sont aussi un leurre ; il faut raisonner en termes d'ordre de grandeur. Cela dit, il faut savoir que, *grasso modo*,

33% des migrants vont du Sud vers le Nord,

32% des migrants vont du Sud vers le Sud

27% vont du Nord vers le Nord

8% vont du Nord vers le Sud : appelés plutôt « *expatriés* », ils sont en réalité des migrants.

Mais quels sont les critères de cette répartition ? La réalité sociologique ou la réalité géographique ? Que veut dire Sud-Sud ? Un Malawite qui part à Bahreïn est géographiquement un migrant Sud-Sud, mais on peut difficilement comparer ces deux pays. Du Mexique aux États-Unis, est-ce une migration « Sud-Nord » du point de vue socio-économique ou « Nord-Nord » du point de vue purement géographique ? Ces critères ne sont pas vraiment indiqués quand on avance ces chiffres.

En Chine, il y a 250 millions de migrants internes, soit autant que de migrants internationaux dans le reste du monde. Or, en Chine, il y a un document, le *hu-ko*, que l'on nomme souvent "passeport intérieur", et qui permet le déplacement à l'intérieur du pays. Mais ce *hu-ko* est à base territoriale et il est impossible de se déplacer, notamment de la campagne vers la ville, si le *hu-ko* n'est pas visé, ce qui est extrêmement difficile à obtenir. Par conséquent, la grande masse des migrants internes chinois se retrouvent, pour ainsi dire, dans la même situation, voire pire, que les sans-papiers en Europe, car si l'on n'a pas un *hu-ko* dûment visé, on n'a pas droit aux prestations sociales, à la protection santé, à la scolarisation des enfants.

On parle souvent du "choc pétrolier" de 1973 comme cause de la limitation des migrations en Europe. Or l'Europe commence à imposer des limites aux migrations dès la deuxième moitié des années 1960. La France, qui est le dernier pays européen à prendre de telles mesures, le fait en 1972, avec les circulaires Marcellin-Fontanet, qui interdisent la "régularisation". Cela se fait donc avant le "choc pétrolier". Avant ces circulaires, les préfets ne pouvaient refuser une demande de régularisation d'un étranger qui disposait d'une promesse d'embauche que lorsque l'intéressé représentait une menace à l'ordre public ou à la sécurité nationale. Ces circulaires ajoutent à ces motifs, la situation du marché du travail qui peut donc être, depuis lors, opposée au demandeur pour lui refuser une autorisation de travail et un titre de séjour. Par la suite, les mesures restrictives vont s'accumuler pour aboutir à la situation actuelle : des murs réels et virtuels aux frontières des pays d'immigration ...

En réalité, des intérêts énormes sont en jeu. Le développement des économies occidentales ainsi que celui des moyens de transports, de l'automatisation, de l'informatisation et de la robotisation vont conduire à la délocalisation des entreprises vers des lieux de production où la main-d'œuvre est moins chère. Toutefois, de nombreux services et une part des activités agricoles ne peuvent pas être délocalisés. On va donc faire de la « *délocalisation sur place* », pour employer l'expression du professeur Emmanuel Terray : on fait appel à une main-d'œuvre immigrée qui, étant en situation irrégulière à l'égard du séjour, n'est pas protégée par la législation du travail. De la sorte, elle n'a presque aucun droit, elle est flexible à souhait et corvéable à merci ! C'est une logique économique qui est à l'œuvre, et depuis quelque quarante ans nous ne sortons pas de ce cercle vicieux.

Tout cela aboutit à des choses contradictoires : un discours prônant la maîtrise des flux migratoires, alors que l'économie, telle qu'elle est, a besoin de cette main-d'œuvre migrante, mais soustraite à la protection du code du travail. Mais, en même temps, l'on tient un discours qui affirme un attachement fondamental aux droits humains. Pour tenter de "combler" le fossé entre le discours et la pratique, on va alors déléguer à d'autres, à des "méchants" la tâche de bloquer les flux migratoires. Il s'agit là de ce que l'on appelle l'"externalisation" du contrôle des frontières. Du coup des pays d'émigration — le Mexique par rapport aux États-Unis ; le Maroc par rapport à l'Europe — deviennent des pays d'immigration car on bloque les migrants à leurs frontières.